

Quoi de neuf ... entre nous ?



Depuis plusieurs mois, le Centre Hospitalier de Cambrai a entamé une stratégie de décloisonnement de l'établissement sur son territoire.

Améliorer la coordination du parcours de soins des patients du territoire, amplifier la connaissance des offres de soins hospitalières à disposition des usagers en santé, développer la prévention liée à l'apparition de maladie sont quelques objectifs parmi ceux poursuivis par ce projet innovant ville-hôpital.

Votre établissement a initié de nombreux travaux avec notamment les deux CPTS du territoire (CPTS Pays du Cambrésis et CPTS du Haut-Escaut), les élus, les usagers pour élaborer un projet médico-soignant ville-hôpital validé le 04 février en restitution publique.

Ce dynamisme territorial traduit parfaitement la stratégie portée par l'établissement depuis 15 mois à savoir une volonté de renforcer l'offre de soins de l'établissement, rendre celle-ci la plus accessible pour les usagers, la coordonner au niveau territorial avec les professionnels de soins primaires.

Enfin, face aux indicateurs de santé dégradés du Cambrésis, le Centre Hospitalier de Cambrai s'engage avec les partenaires du territoire vers une approche populationnelle en santé publique permettant la mise en œuvre d'actions de prévention, de sensibilisation et de dépistage de maladies chroniques à forte prévalence mais sous-diagnostiquées.

Je vous remercie personnellement pour votre engagement sans faille à nos côtés pour la réussite de cette stratégie ville-hôpital.

Franck LAUREYNS, Adjoint au Directeur

À la une :

Les autorisations d'activité,
Présentation du secteur « Médicaments »
de la Pharmacie



AGENDA

- ✓ **Du 2 au 6 juin :** Portes ouvertes de la Cuisine
- ✓ **13.06.25 :** Vente Fête des pères – Association En'vie de soigner
- ✓ **17.06.25 :** Comité Mixte/Territorial Ville-Hôpital
- ✓ **20.06.25 :** Journée Don d'organes
- ✓ **24.06.25 :** Stand Covoiturage (Solimob) au self
- Du 15 au 19 septembre :** Portes ouvertes de la Blanchisserie
- ✓ **23.09.23 :** Portes ouvertes CHC
- ✓ **Du 7 au 9 septembre :** Semaine du Développement Durable
- ✓ **16.10.25 :** Action Octobre Rose
- ✓ **17.12.25 :** Arbre de Noël

Rétro en photos



L'équipe du service d'Hémodialyse s'est mobilisée pour une journée de **sensibilisation** dans notre hall d'accueil à l'occasion de la **Journée Mondiale du Rein** le 13 mars dernier.



L'ensemble des assistantes sociales de l'établissement était réuni le 18 mars dernier à l'occasion de la **Journée Mondiale du Travail Social** pour une journée d'information.



L'équipe de Chirurgie viscérale et digestive s'est mobilisée à l'occasion de **Mars Bleu** le 27 mars, en partenariat avec la Maison Sport Santé de Cambrai, l'association Emera, la CPAM et la Mutualité Française.



Pour la première fois, des professionnels de l'établissements ont participé au **Forum des métiers & formations** organisé par les collèges et lycées publics du bassin de Cambrai le 6 février au Palais des Grottes.



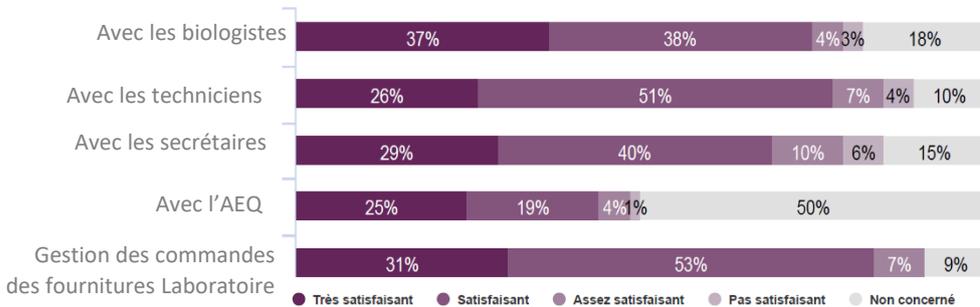
Les patients du pôle Psychiatrie Adulte ont pu découvrir les ateliers thérapeutiques proposés dans le cadre de la **Journée « Techniques de gestion du stress »** qui s'est déroulée le 27 février.

Satisfaction

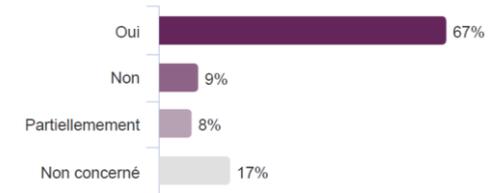
Enquête de satisfaction du laboratoire

Comme chaque année, dans le cadre de l'amélioration continue du laboratoire, une enquête de satisfaction est réalisée. Voici les résultats 2024 :

68 AS, IDE et sages-femmes ont répondu à notre enquête 😊



Communication avec le laboratoire



Communication des résultats critiques par téléphone



Le **dialogue avec le personnel de laboratoire** est globalement satisfaisant.

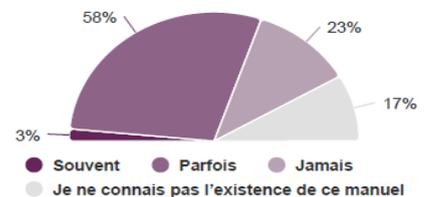
Nous notons toutefois quelques remarques de votre part au sujet de la communication des résultats critiques téléphonés : le fait de vous demander votre matricule n'est en aucun cas « dégradant » ou pour « vous surveiller », La traçabilité de l'identité de la personne alertée par un résultat de biologie médicale critique fait partie de nos exigences normatives, garantissant le maintien de l'accréditation du Laboratoire. Nous devons également nous assurer de la bonne compréhension du résultat. Au vu du nombre d'appels quotidiens, il est plus facile de noter votre matricule plutôt que vos nom et prénom, parfois complexe à orthographier correctement 😊.

Par ailleurs, certains résultats d'examen ne seront plus communiqués par téléphone à compter de notre changement de Système Informatique de Laboratoire. Une note d'information à ce sujet vous sera communiquée ultérieurement. Également, le futur logiciel nous permettra de réaliser les commandes de fournitures Laboratoire en ligne. Cette fonctionnalité sera paramétrée dans un second temps.

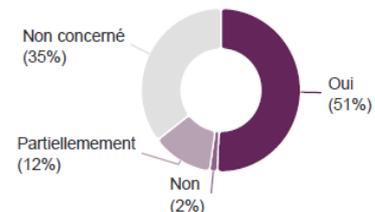
Concernant le **manuel de prélèvement** :

Tout le monde ne connaît pas encore l'existence du manuel de prélèvement en ligne : il est accessible via l'intranet du CH.

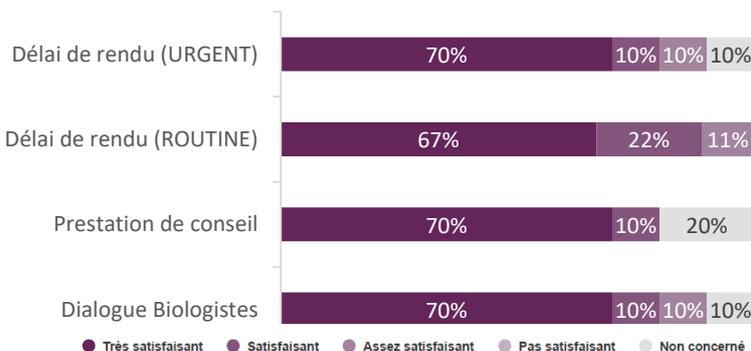
Si vous constatez une incohérence, ou si une information est manquante, n'hésitez pas à nous le signaler via le formulaire disponible sur la page d'accueil de ce manuel.



Utilisation du manuel de prélèvement en ligne



Satisfaction au sujet du manuel de prélèvement en ligne



Seul 10 médecins ont répondu à notre enquête. Les médecins ayant répondu semblent satisfaits du laboratoire, tant en terme de délai de rendu des résultats que du dialogue avec les biologistes.

Merci à tous pour votre participation à cette enquête !

Note globale du laboratoire : 8/10

Nous ne pouvons bien sûr pas traiter ici tous les commentaires qui nous ont été remontés à l'occasion de cette enquête : pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter les responsables/référents qualité du laboratoire. Si vous avez indiqué votre service en complétant l'enquête, un retour sera également fait lors d'une « revue de contrat ».

Rédactrice : L'équipe du Laboratoire

Hypnose médicale par réalité virtuelle

Dans une démarche d'optimisation de la qualité de soins, l'arrivée des nouvelles technologies permet d'envisager de nouvelles pratiques pour améliorer le confort des patients.

L'utilisation des casques de réalité virtuelle peut venir aider les patients **dans l'attente, la préparation ou même dans le vécu de certains soins**. Au sein de l'établissement des casques sont utilisés dans plusieurs pôles (médecine, gériatrie, médico-technique...) mais principalement au sein du pôle de chirurgie.



Environ 10 millions d'interventions chirurgicales sont réalisées chaque année en France, faisant de la chronicisation douloureuse post-opératoire un problème de santé publique à grande échelle. L'approche chirurgicale doit permettre de **favoriser les gestes les moins invasifs et d'identifier précocement les trajectoires douloureuses anormales**.

Qu'elles soient modérées ou sévères, les douleurs postopératoires dégradent l'expérience du patient, compromettent sa réhabilitation et l'expose à l'usage des opioïdes. Quand il est trop intense, ce traumatisme physique et psychologique peut être à l'origine d'une nouvelle maladie, cette fois permanente, invalidante, et parfois même stigmatisée : la douleur chronique post-chirurgicale.

Des solutions existent à toutes les étapes du parcours du patient avant, pendant et après la chirurgie. Elles nécessitent de remettre le patient au centre de notre prise en charge pour le considérer dans toute complexité, depuis sa physiologie jusqu'à son humanité.

Les casques de réalité virtuelle isolent la personne de l'ambiance parfois bruyante, stressante ou ennuyante de l'hôpital en proposant **des solutions de détente et de relaxation**.

La combinaison d'une immersion visuelle et auditive apporte une **expérience multisensorielle unique**. Elle facilite l'accès aux bienfaits de l'hypnose médicale.

Des images obtenues par IRM ont mis en évidence que la réalité **virtuelle induit une réduction de l'activité cérébrale liée à la douleur**.

L'utilisation des casques permet de **réduire la consommation de médicaments et les complications liées aux interventions médicales**.

**Rédactrices : Nathalie GOURNAY, Médecin Algologue,
Laurence NORDMAND, Aide-Soignante en Chirurgie,
Véronique LOISEAU, Cadre Supérieur de Santé,
Angélique DE SOUSA, Responsable Communication**



Réalité virtuelle et QVT

D'après l'Organisation Mondiale de la Santé, la « QVT » se définit par : « *la perception qu'a un individu de sa place dans l'existence, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lesquels il vit, en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes. Il s'agit d'un large champ conceptuel, englobant de manière complexe la santé physique de la personne, son état psychologique, son niveau d'indépendance, ses relations sociales, ses croyances personnelles et sa relation avec les spécificités de son environnement.* »

Cette définition nous amène à réfléchir sur les outils dont nous disposons pour, de manière concrète, accompagner nos équipes soignantes à améliorer la qualité de vie au travail. L'idée d'utiliser la réalité virtuelle est apparue lors d'échanges entre le Docteur Nathalie Gournay, l'encadrement et nos équipes soignantes. En effet, si le casque à réalité virtuelle réduit de façon considérable le stress, l'anxiété au profit d'un état de bien être en amont et en aval d'une intervention chirurgicale, pourquoi pas le proposer à nos équipes soignantes.

Nous avons donc décidé de proposer des séances de 10 minutes aux soignants volontaires lorsque l'organisation de travail le permettait. Plus de la moitié de nos professionnels de santé se sont portés volontaires pour tenter l'aventure. Cette expérience fut très appréciée et réellement pertinente. Nous comptons poursuivre l'expérience.

Dossier 1

Les autorisations d'activités des établissements de santé : Comment ça marche ?

Les activités de soins sont très encadrées par le législateur. Les établissements de santé qu'ils soient publics ou privés doivent obtenir une autorisation d'activité pour mettre en place ces activités liées aux soins.

Chaque activité de soins est définie et réglementée par décret : médecine, chirurgie, soins critiques, psychiatrie, équipements et matériels lourds, soins médicaux de réadaptation, insuffisance rénale chronique, cardiologie, traitement du cancer, médecine d'urgences, gynécologie-obstétrique, USLD, HAD, etc....

Ces décrets contiennent pour chacune de ces activités des conditions d'implantation et des conditions techniques de fonctionnement : qualification des professionnels, effectifs, plateaux techniques, matériels, locaux, partenariats, etc.... Pour certaines activités, des seuils minimaux d'activité sont exigés.

Comment et par qui sont autorisés les établissements de santé ?



L'Agence Régionale de Santé (ARS) établit un **PROJET REGIONAL DE SANTE (PRS)**
Ce projet planifie la stratégie régionale de santé sur 10 ans en déclinaison des politiques nationales et en prenant en compte les spécificités de chaque territoire sur les bases de données socio-démographiques et des données de santé (espérance de vie, surmortalités, etc....). Il détermine des actions pour améliorer l'offre de soins mais aussi des actions de préventions.



En déclinaison de ce PRS, l'ARS arrête un **SCHEMA REGIONAL DE SANTE (SRS)** qui organise l'offre de soins et priorise les actions sur 5ans.
Dans ce SRS, l'ARS détermine **des implantations d'activités par zone géographique**, appelées « **objectifs qualitatifs et quantitatifs de l'offre de soins** » (= OQQOS)

L'ARS ouvre des périodes pendant lesquelles les établissements peuvent transmettre un dossier de demande d'autorisation. Ces périodes sont appelées des « **fenêtres** »



Dans ce dossier de demande d'autorisation l'établissement doit prouver qu'il respecte (ou respectera) les normes définies par les décrets

Passage du dossier en CSOS (Commission Spécialisée de l'Offre de Soins, composée de représentants de l'ARS, FHF, FHP, usagers, CPAM, Collectivités, etc...) qui analyse la pertinence de la candidature

AVIS

Décision du Directeur Général de l'ARS qui autorise l'établissement pour une durée définie (5 ou 7 ans selon l'activité)

L'établissement met en œuvre l'activité. A l'issue de cette période, l'établissement sollicite une demande de renouvellement d'autorisation (sans nouveau passage en CSOS)

2025, une année particulière pour les demandes d'autorisation d'activité avec de très grands enjeux pour les établissements liés à la réforme des autorisations d'activités

Plusieurs ordonnances, lois et décrets ont réformé la quasi-totalité des activités de soins entre 2021 et 2023. En conséquence, les établissements de santé redéposent des demandes d'autorisation pour toutes leurs activités. Il ne s'agit pas d'un renouvellement automatique.

Pour le **Cambrésis**, les **fenêtres d'autorisation d'activités** qui seront ouvertes prochainement sont : le **traitement du cancer**, la **médecine nucléaire**, la **médecine d'urgences**, la **gynéco-obstétrique**.

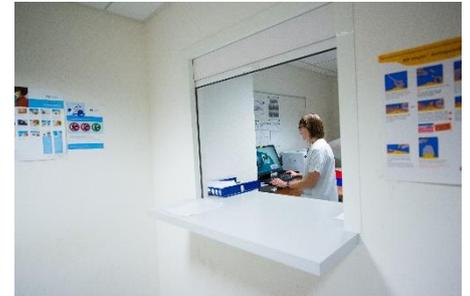
Dossier 2

La Pharmacie, focus sur le secteur « Médicament »



Le personnel : effectif total 33 personnes

- 7 pharmaciens
- 1 Faisant Fonction de Cadre de santé
- 12 Préparateurs en Pharmacie Hospitalière (PPH) + 1 apprenti PPH (diplôme grade licence)
- 2 IDE + 1 PPH dédiés aux dispositifs médicaux
- 3 agents automate (2 AS + 1 ASH)
- 1 ASH
- 4 magasiniers (1 OPQ + 3 AEQ)
- 3 agents administratifs.



L'activité

- **Dispensation** des médicaments et solutés massifs de tous les services de l'établissement + les services extérieurs (EHPAD, PSY, CMP...), mais aussi pour les établissements partenaires (LADAPT)
- **Rétrocession** : dispensation des médicaments non disponibles en ville aux patients extérieurs
- **Révision, modification** des dotations dans les services de soins par les binômes de préparateurs référents
- **Conciliation** médicamenteuse d'entrée au Court Séjour Gériatrique. C'est une démarche de prévention des erreurs médicamenteuses, le préparateur en collaboration avec le pharmacien fait un bilan des traitements du patient avant et pendant son hospitalisation en se basant sur différentes sources (patient, DPI, Pharmacie de ville, IDE libérale, famille...), une analyse pharmaceutique est faite à la suite de ce recueil et un compte rendu est transmis au médecin
- **Dispensation et traçabilité** des médicaments dérivés du sang et des T2A

Dispensation des médicaments ?

Nous avons différents modes de dispensation de médicaments :

- **Dispensation journalière individuelle et nominative (DJIN)** pour 6 services de MCO et 3 services de chirurgie
- **Dispensation hebdomadaire individuelle et nominative (DHIN)** pour les 3 étages du PSJ : anneaux pour le SMR et dans des tiroirs nominatifs pour les PSJ 1er et 3ème étages
- **La dispensation au guichet** de la pharmacie pour les demandes urgentes de tous les services du CH.
- **Le réapprovisionnement des armoires en système plein/vide** par les PPH, selon un calendrier défini. Chaque service a des jours de réapprovisionnement précis 2 à 3 fois par semaine. Zappage par les magasiniers, puis préparation, livraison et rangement par les PPH
- **Dispensation reglobalisée pour les services extérieurs** : EHPAD, services de psychiatrie, CMP... Sur listing de commande 1 fois par semaine, livrées par le service transport



Dispensation des solutés massifs :

Zappage, préparation, livraison et rangement par les magasiniers

- Tous les lundis, mercredis et vendredis pour tous les services du bâtiment central du CH
- Tous les jours pour l'hémodialyse
- 1 fois par semaine pour les services extérieurs sur listing de commande et livraison par le service transport.



Nos équipements :

- 2 Automates de dispensations nominatives pour la DJIN et la DHIN : Sinteco et Pegasus (photos ci-contre)
- 2 automates de stockage et de dispensation globalisée : Rowa BD® (photos ci-dessous)



DEVANT/ DERRIERE DESSUS/ DESSOUS DROITE /GAUCHE

Je me sers **d'abord** dans le bac
 Quand le bac est vide je passe au bac

Lors d'un double vide, je fais une **demande en pharmacie avec le formulaire adapté**
 Je ne me dépanne **pas dans les autres services** lorsque la pharmacie est ouverte
 Je **remets** le produit dans le bac **ou je l'ai trouvé** si je ne m'en suis pas servi

Petits rappels :
valables pour les médicaments et
dispositifs médicaux :
MODE D'EMPLOI DU PLEIN VIDE

Le saviez vous ?

Un classeur vert "**pharmacie**" est présent dans chaque service.

Vous pouvez y trouver, les identités des PPH référents, les jours de réapprovisionnement de vos services, les listings de dotations médicaments, dispositifs médicaux et solutés massifs.



Rédactrice :
L'équipe de la
Pharmacie



Infos utiles et activité

Situé au **niveau -1** du bâtiment central, la PUI est ouverte **de 8h à 17h30 du lundi au vendredi** (LE guichet d'accueil des services de soins EST fermé de 12h à 13h pour préparation des stupéfiants) et le **samedi de 9h30 à 12h30**.



Les préparateurs sont joignables par téléphone au **7135** ou par mail **prep.pharmacie@ch-cambrai.fr**

Quelques chiffres :

- **1 800** références de médicaments
- **+ de 1300** rétrocessions en 2024
- **7708** commandes saisies, réceptionnées, rangées et liquidées en 2024

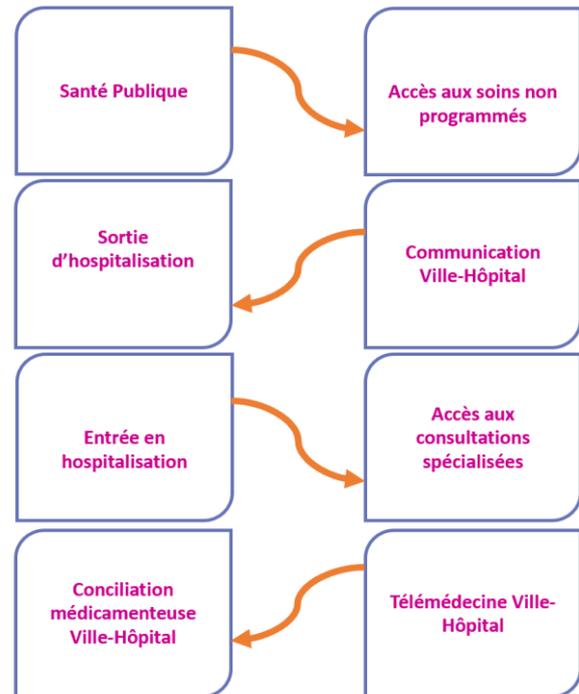
Vie d'établissement

UN PROJET MEDICO-SOIGNANT VILLE-HÔPITAL 2025-2026

Ce projet est une véritable innovation sur le Cambrésis, le fruit d'un travail de co-construction de **6 mois** réalisé par **230 professionnels de santé** de ville (CPTS Pays du Cambrésis et CPTS du Haut-Escout), du Centre Hospitalier de Cambrai, des usagers en santé et des élus.



Un projet comportant **8 axes prioritaires**



Des actions concrètes pour améliorer la coordination du parcours de soins ville-hôpital sur le territoire, améliorer les conditions de travail des professionnels gravitant autour des patients et les indicateurs de santé de la population du Cambrésis.

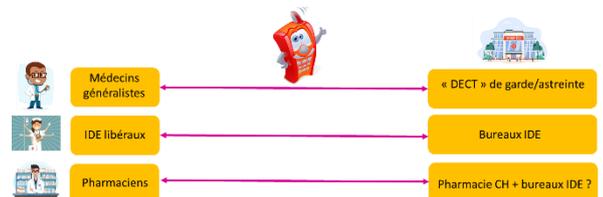


➔ Déploiement de la téléexpertise (infectiologie, diabétologie...) entre les professionnels de ville et de l'hôpital



➔ La mise en place d'actions de prévention, de dépistage de maladies à forte prévalence mais sous diagnostiquées sur le territoire.

➔ Des numéros d'accès aux médecins d'avis diffusés aux médecins généralistes pour faciliter les entrées directes en hospitalisation et diminuer les passages aux urgences évitables.



➔ La création d'une application numérique ville-hôpital facilitant les échanges entre les professionnels du territoire.

Ce projet ville-hôpital 2025-2026 bénéficie d'un comité de suivi trimestriel pour mesurer l'avancée des actions déployées sur le territoire. Prochain rendez-vous le 17 juin dès 19h30 à l'IFSI (inscription via le QR Code)



Les travaux

Plateau d'Hôpital de Jour du 5^e étage

Transformation de l'hôpital de jour de médecine et des chambres de gardes en un hôpital de Jour multi services.

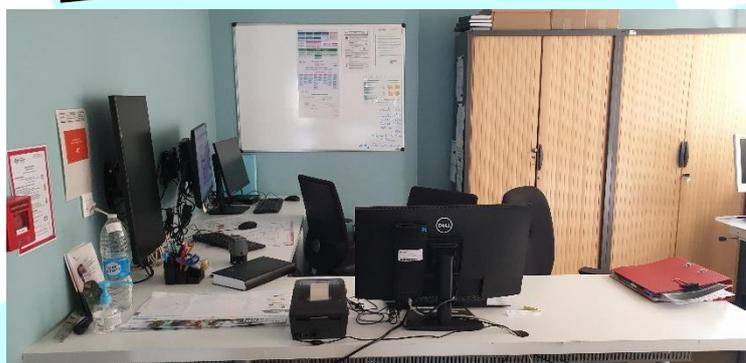
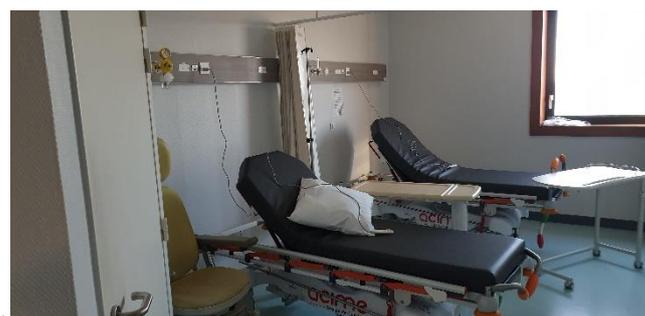
Les travaux ont consisté à

- l'aménagement d'un bureau infirmier commun,
- Création de salles de consultations et de chambres d'hôpitaux de jour équipées de gaines têtes de lits avec fluides médicaux et prises de courants forts et faibles
- Création d'un appel malade dans toutes les pièces avec reports,
- Création d'un secrétariat et salles d'attentes.
- Fournitures d'un lave bassin et de brancards.
- Mise à jour de la signalétique.



Concernant les études, plans et travaux réalisés par les **services techniques** de l'hôpital, **640H** de main d'œuvre pour un montant de **175 785 €** fournitures comprises.

Les travaux d'entreprises concernant les gaines têtes de lit, l'appel malade, l'électricité et les fluides médicaux pour un montant de **65 107 €**.



Rédacteur : Fabrice NOSIEWICZ, Directeur Adjoint Travaux

À quoi sert la tenue professionnelle ?

- Protéger les professionnels
- Protéger les patients/résidents en limitant le risque de transmissions croisées
- Identifier le professionnel

Elle doit être adaptée et dédiée à l'activité pratiquée.



Comment ?

- Cheveux propres et attachés,
- Absence de bijoux, vernis, faux ongles
- Les ongles courts



Pourquoi ?

Ce sont les pré requis à une bonne tenue

- L'hygiène corporelle permet de limiter la multiplication des germes
- Renvoie une image positive du professionnel
- Les bijoux même lisses présentent des anfractuosités dans lesquelles se fixent les microorganismes. Hygiène des mains moins efficace



Comment ?

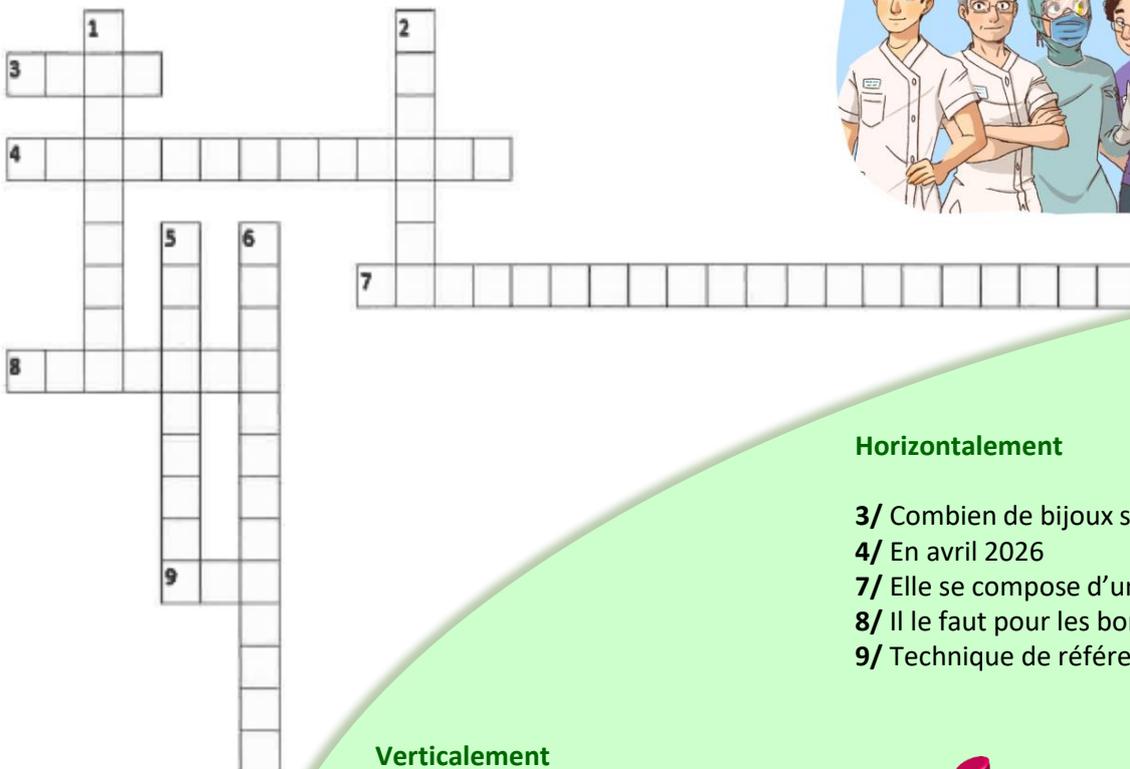
- Tenue à manche courte, confortable et pratique,
- Pas de vêtement personnel dépassant de la tenue,
- Pas de vêtement personnel sur la tenue (gilet, veste...)



Pourquoi ?

- Pour permettre une désinfection des mains ou un lavage des mains efficace

A vous de jouer !



Horizontalement

- 3/ Combien de bijoux sont tolérés sur les mains ?
- 4/ En avril 2026
- 7/ Elle se compose d'une tunique/pantalon
- 8/ Il le faut pour les bonnes pratiques
- 9/ Technique de référence pour l'HDM

Verticalement

- 1/ Bijoux, vernis, faux ongles, manches longues...on en veut pas !
- 2/ L'équipe la plus opérationnelle
- 5/ Fixés en début d'année
- 6/ On veut éviter celle croisée

Rédactrice : Equipe
Opérationnelle
d'Hygiène



Rendez-vous dans la prochaine édition du journal interne pour les réponses !

EXPOSITION DES POSTERS SERVICE SANTAIRE



L'instauration d'un service sanitaire en 2018 pour tous les étudiants en santé s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de santé dont le premier axe est de mettre en place une politique de prévention et de promotion de la santé.

L'objectif est de former tous les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention par la participation à la réalisation d'actions concrètes de prévention auprès de publics identifiés comme prioritaires.

C'est dans ce cadre que les **étudiants infirmiers de 2^{ème} année** réalisent leur service sanitaire dans divers établissements scolaires, lieux de vie, entreprises... sur des **thèmes prioritaires de santé**

publique (promotion de l'activité physique, information sur la contraception, lutte contre les addictions – tabac, alcool, drogues, etc...).

Dans la continuité de leurs actions, ils ont réalisé des posters scientifiques qu'ils présenteront aux professionnels de santé partenaires les 24 et 25 juin 2025. Une invitation a été envoyée aux partenaires de stage.

Rédacteurs : Marie-Paule DELSART, Coordinatrice pédagogique IFSI, Isabelle DAQUET, Cadre formatrice à l'IFSI, les étudiants de 2^{ème} année



SIMULATION EN SANTE Partenariat IFSI- Service de réanimation



Dans le cadre d'une EPP (Évaluation des Pratiques Professionnels), le service de réanimation souhaitait poursuivre son action de formation auprès des professionnels paramédicaux du service.

L'IFSI a donc été sollicité afin de coconstruire des **séquences de simulation en santé** à destination de ces professionnels. Un projet, à visée expérimentale, a donc été formalisé pour la formation à la réalisation des soins de trachéotomie dans différents contextes, en utilisant la méthode de simulation en santé, afin d'améliorer les pratiques professionnelles, la qualité et la sécurité des soins.

Les séquences se sont déroulées à l'IFSI les **21 et 25 mars 2025**.

Une évaluation du projet est prévue avant l'été.



Rédacteurs : Marie-Paule DELSART, Coordinatrice pédagogique IFSI, Amandine FALEMPIN, Cadre de Santé Réanimation, Christine SAUGIS, Directrice IFSI, Caroline ARDHUIN, Ghislaine GUILLET et Isabelle DAQUET, Cadres formatrices à l'IFSI

Bienvenue à



MEDECINS

- ✓ ALY Ashraf, Hémodialyse
- ✓ SZWED Kamil, Ophtalmologie

ADJOINT ADMINISTRATIF

- ✓ GORGUET Mérédith, Comptabilité/Finances

AGENT DE SERVICE HOSPITALIER (ASH)

DEBUIRE Mélanie, EHPAD Saint Julien

AIDES-SOIGNANTS (AS)

- ✓ BLONDEL Mélanie, EHPAD Godeliez Bolvin
- ✓ HARY Magali, AS, EHPAD Godeliez Bolvin
- ✓ LECUYER Manon, EHPAD Vanderburch
- ✓ TUREK Coralie, EHPAD Godeliez Bolvin

ATTACHE D'ADMINISTRATION HOSPITALIERE

- ✓ DELALEU-AZEVEDO, Marine, Affaires médicales

INFIRMERS DIPLÔMÉS D'ETATS (IDE)

- ✓ CLISSON Gladys, SMR
- ✓ KINDT Solyne, Urgences
- ✓ RAYNAUD Joséphine, Urgences

Bonne continuation à



- ✓ BOURLET Melissa, IDE, SMR
- ✓ CABUZAT Constance, Adjoint administratif, Comptabilité
- ✓ DEBUIRE Mélanie, ASH, EHPAD Saint Julien
- ✓ DELACOURT Aurore, AEQ, Blanchisserie
- ✓ DUCROCQ Lolita, AS, EHPAD Godeliez Bolvin
- ✓ DUBRULLE Marie, AS, Médecine Polyvalente-Néphro
- ✓ HENIN Estelle, IDE, Réanimation
- ✓ KAMBOUCHE Zahra, ASH, USLD
- ✓ KAALOUL Nabil, Médecin, Ophtalmologie
- ✓ LAGOUGE Angélique, Adjoint administratif, Imagerie
- ✓ LELIEVRE Aurélia, Sage-Femme, Maternité
- ✓ LOR Emma, AEQ, Cuisine
- ✓ MANGAS Charlotte, IDE, Urgences
- ✓ MAZZOLINI Chloé, IDE, Urgences
- ✓ MLIKA Adnene, Médecin, Pédiatrie
- ✓ PATTE Faustine, AS, VDB
- ✓ PERRIN Margaux, IDE, Pédiatrie
- ✓ REIBEL Nathalie, TSH, DIM
- ✓ SAUTIERE Mathias, IDE, Urgences
- ✓ SIMONOT Jean-Louis, Médecin, Stomatologie
- ✓ VEREPLA Nahima, AS, EHPAD Louis Pasteur

Bonne retraite à



- ✓ BOUY Isabelle, EHPAD Godeliez Bolvin
- ✓ DHORME Martine, Standard
- ✓ DUHAMEL Serge, Cuisine
- ✓ LOCQUET Nadege, EHPAD Saint Julien
- ✓ ROUSSELLE Jean-Michel, Brancardage
- ✓ ROUSSELLE Monique, Hôtellerie
- ✓ UCLA Emmanuel, Chirurgie Ortho-Traumatologie

Naissances



- ✓ BRACQ Andrea, 17/01/2025
- ✓ CAILLEUX Luna, 21/01/2025
- ✓ CARON Alba, 16/01/2025
- ✓ DHAUSSY Charlotte, 12/02/2025
- ✓ DOYEN Cléo, 10/01/2025
- ✓ DUBUS Marceau, 02/03/2025
- ✓ LECOMTE Elio, 27/01/2025